

*A nos yeux, ce site a deux atouts d'importance, il revêt d'importantes qualités paysagères (intérêt archéologique des Pierres à Cupules, arbres de haut jet, puits, murs et murets de pierres), il bénéficie de la proximité avec le Quai du Port, le Ciné Islais, l'Hopital Local et les facilités offertes par Port-Joinville.*

*L'idée génératrice du projet est d'insérer le nouvel équipement dans la trame urbaine et paysagère : Implantation sur un axe Nord-Ouest / Sud-Est, comme les constructions existantes desservies par les rues du Petit Chiron et du Puits Raymond ; division du programme en trois entités pour s'étirer dans la parcelle et bénéficier des arbres et mûrets conservés ; des gabarits proches du bâti traditionnel de l'île et dialoguant avec ceux des parcelles voisines. La volonté est de valoriser la trame du parcellaire existant en conservant le mur qui traverse l'ensemble des parcelles du projet dans la longueur ; respect de l'altimétrie des parcelles : le projet s'étage dans la pente depuis la rue du petit Chiron vers l'impasse du puits Raimond ; respect du patrimoine arboré : tous les arbres remarquables sont conservés.*

*Le principe de composition du projet propose d'implanter un ensemble d'équipements au sein de multiples jardins plutôt que d'imposer un équipement monolithique : Volonté de mettre en valeur les composantes paysagères de la parcelle, le «petit patrimoine» : les murs de pierres, les arbres, les puits et les pierres à cupules ; la configuration du parcellaire implique une implantation du bâti en retrait par rapport aux voies.*

*Les volumes composés sont très simples et reprennent la*

*typologie islaie. Ils sont dessinés avec des toitures à deux pentes, des pignons bien lisibles dans la trame urbaine et sont reliés entre eux par les murs de pierre conservés. Les entrées sur chacune des entités sont identifiées par des volumes à la géométrie plus marquée, identifiant les nouveaux usages offerts à la population. Associés à ces géométries, les matériaux proposés pour les trois bâtiments leur confèrent leur caractère d'équipements publics.*

*Tandis que les toitures sont revêtues de zinc, les façades sont habillées d'un bardage en lames de bois grisant avec le temps et régulièrement perforées d'un motif comme ceux que l'on en observe sur les volets des maisons islaies. Le bardage bois illustre et revendique pour nous un mode constructif contemporain et soucieux de son environnement mais est également une référence aux cabanes de pêcheurs qui marquent les côtes de l'île. Enfin, les volumes d'entrée et les auvents en creux des façades Sud sont teintés des couleurs repérées sur les volets de l'île d'Yeu.*